

## Les « cœurs intelligents »

Par **Alain CAMBIER**

Docteur en philosophie, professeur en classes préparatoires, Faidherbe - Lille

**Juillet-août 2010 resteront dans nos annales comme un « été meurtrier » pour les valeurs de la République mises à mal par les dérives sécuritaires d'un pouvoir politique qui, sous prétexte de capter l'électorat du Front National, n'a pas hésité à mettre en pratique son idéologie. Les plus hauts représentants de l'État ont tenu des discours et des actes qui, non seulement, banalisaient, amplifiaient, mais aussi officialisaient les aveuglements extrémistes, au risque d'activer de plus belle les pulsions racistes en France et d'encourager certains pays d'Europe dans leurs replis nationalistes. Le comble est que, pour se justifier, cette politique a été menée en s'en prenant aux « cœurs intelligents » au nom du prétendu irréalisme de la bien-pensance et des bons sentiments...**

Dénoncer la prétendue bien-pensance apparaît surtout révélateur d'une défiance vis-à-vis de la puissance de la pensée. Car qu'est-ce que penser si ce n'est d'abord penser bien et correctement ? La pensée sombre dans l'impuissance quand elle perd le souci de la cohérence logique et s'affranchit des règles de la démonstration. Bien plus, elle n'est plus que rhétorique trompeuse quand elle tourne le dos à l'établissement de la vérité. Ainsi, pour justifier la brutalité physique exercée contre les *roms*, nous avons eu droit à un florilège de propos qui, effectivement, se situaient aux antipodes d'une pensée juste, puisqu'elle ne procédait qu'à des raccourcis, des amalgames, des contre-vérités. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, les autorités de l'État ont désigné un groupe ethnique comme étant globalement susceptible de délinquance, voire criminogène. La rhétorique du pouvoir a consisté à instiller la thèse : « Le *rom* est potentiellement coupable et je le déduis de son ethnie ». Le discours politique ne s'est jamais autant réduit à multiplier les sophismes qui consistent à poser d'avance une conclusion arbitraire – comme celle qui décrète que le *rom* doit être indistinctement « expulsable » – et à établir ensuite les prémisses nécessaires pour la justifier. De même, cette rhétorique politique n'a pas hésité à faire croire abusivement que la vérification de la conséquence d'une hypothèse pouvait entraîner nécessairement la vérification de l'hypothèse elle-même. Qui oserait dire que si toutes les mères qui ont, selon les derniers faits divers, tué et fait disparaître leurs nouveaux-nés, sont « blanches », cela administrerait la preuve que les « mères blanches » constituent une population à risque d'infanticide ? Ce type de pseudo-raisonnement est au fondement des dernières intolérances. Mais, non contente de vouloir s'habiller de mauvaises raisons, cette « malpensance » revendiquée et arrogante s'en prend à ceux qui sont soupçonnés de s'exprimer au nom des « bons sentiments ».

Toute manifestation d'empathie pour les plus vulnérables, de compassion pour les plus faibles est désormais présentée comme de la sensiblerie. Comme si l'amour-sollicitude

des autres ne devait plus s'exprimer ! Il est vrai que nos sociétés post-modernes cultivent à merveille le repli égoïste sur soi, l'indifférence au sort d'autrui, l'obsession du calcul d'intérêt... Désormais, il ne suffirait plus d'opposer aux prétendus « bons sentiments » un détachement dédaigneux, mais d'exprimer la part obscure de soi-même : le « retour du refoulé ». En stigmatisant le *rom*, il s'agit de donner en pâture à la vindicte populiste la figure paradigmatique de l'étranger transnational de telle sorte qu'elle puisse suffisamment cristalliser tous les ressentiments inavouables en république : le nomade basané ne peut être que le schème par substitution de l'immigré exotique que l'on veut transformer en bouc émissaire, pour payer à la place de tous nos maux. Il ne s'agit plus alors de croire ce que l'on voit, mais de voir ce que l'on croit : le Français assiégé par les ennemis de l'intérieur. À l'aide de stéréotypes sur les étrangers menaçants, il s'agirait d'instiller un sentiment généralisé de défiance vis-à-vis d'eux, afin de mieux se retrouver « entre nous ». Notre sentiment d'appartenance à un pays devrait donc s'articuler sur la haine des Autres – fussent-ils ceux qui vivent au milieu de nous. Ainsi ose-t-on imposer la « déchéance de la nationalité pour les Français d'origine étrangère » pour ceux qui tueraient un représentant des forces de l'ordre. Bigre ! Quel sort alors réserver au Français délinquant – mais prétendument « de souche » – qui tuerait lui-même un policier d'origine immigrée ? Faut-il encore rappeler que l'article premier de la Constitution affirme que la République « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Quand on est responsable de l'État, prétendre déclarer la « guerre » aux délinquants de son propre pays revient à préconiser la guerre civile et c'est, en fin de compte, désespérer du droit et de l'État lui-même. Il est tellement facile de lever le drapeau guerrier : toute l'intelligence se retrouve alors dans la trompette... Tout comme le contraire de la bien-pensance n'est autre qu'une pensée infondée, le contraire du bon sentiment n'est rien d'autre que le ressen-

timent, c'est-à-dire l'expression de la volonté de puissance des décadents, comme l'avait déjà souligné Nietzsche : « On grossit et on gonfle les événements à l'infini »<sup>1</sup>. Le plus frappant dans l'homme du ressentiment n'est pas seulement sa méchanceté, mais sa dégoûtante malveillance. Cette irritabilité morbide des « réactionnaires » au sens strict est le corollaire de l'impuissance à répondre correctement aux sollicitations du monde extérieur.

Prétendre faire ici de la *Realpolitik* n'est qu'une imposture : car il ne s'agit, avant tout, que de la politique de communication, mais aux retombées malheureusement bien réelles. Le *rom* est un Européen à part entière qui relève désormais du droit européen : jouer sur les vieux démons xénophobes n'est guère judicieux, surtout quand on prétend expulser des citoyens de l'Union Européenne à laquelle, tous, nous appartenons. Les mêmes qui ont voulu à tout prix imposer le Traité de Lisbonne sont ici ceux qui s'évertuent à construire de toutes pièces un ennemi de l'intérieur de l'Europe : le *rom* que l'on prétend expulser est aussi celui qui a tout à fait le droit de revenir aussitôt et la déchéance de nationalité du délinquant d'origine étrangère ne pourrait conduire qu'à créer des apatrides de « chez nous ». Ceux-ci tomberaient alors dans un vide juridique absurde. Mais c'est aussi induire l'idée qu'en France, désormais, des hommes sont de trop. Comme l'avait souligné Hannah Arendt, la dénationalisation équivaut à un altruicide juridique, qui va de pair avec un altruicide moral et qui peut inciter à un altruicide physique. Rien n'est pire pour un homme que d'être banni de sa propre communauté politique. Dans ce cas, c'est l'État lui-même qui fabrique artificiellement de « l'étranger » en son propre sein, rien moins qu'un « sauvage nu » en son cœur. Comme le disait déjà Hannah Arendt à propos de la discrimination vis-à-vis des Noirs : « Si, dans une communauté blanche, un Nègre est considéré comme nègre et uniquement comme tel, il perd, en même temps que son droit à l'égalité, cette liberté d'action qui est spécifiquement humaine ; tous ces actes sont alors interprétés comme les conséquences « nécessaires » de certaines qualités « nègres » ; il devient un certain spécimen d'une espèce animale appelée Homme... Le grand danger qu'engendre l'existence d'individus contraints à vivre en dehors du monde commun vient de ce qu'ils sont, au cœur même de la civilisation, renvoyés à leurs dons naturels, à leur stricte différenciation. Ils sont privés de ce gigantesque égalisateur de différences qui est l'apanage de ceux qui sont citoyens d'une communauté publique »<sup>2</sup>. Au

bout de ce type de comportement se profile le totalitarisme qui décrète que des hommes sont de trop : « Le totalitarisme ne tend pas vers un règne despotique sur les hommes, mais vers un système dans lequel les hommes sont de trop »<sup>3</sup>.

Se prétendre en « guerre » contre une partie de sa population – fût-elle constituée en partie de délinquants – revient à corrompre le rôle de l'État de droit, censé se présenter comme le Tiers impartial. Mais ce n'est pas seulement à des minorités ethniques qu'alors cette politique s'en prend : elle ne supporte plus l'existence même de « cœurs intelligents ». Hannah Arendt rappelait la prière que le roi Salomon adressait à Dieu de lui accorder cette faveur de disposer d'un « cœur intelligent », parce que « seul un '*cœur intelligent*', et non la réflexion ni le simple sentiment, nous rend supportable de vivre dans un monde avec ces éternels étrangers que sont les autres et leur permet à eux de nous endurer »<sup>4</sup>. Le « cœur intelligent » ne s'en remet ni au seul sentiment, ni à la pure réflexion, mais mobilise les deux ensemble. Ce n'est pas un hasard si le roi Salomon aspirait à tel don : il avait compris que celui-ci n'est accordé qu'à la grande politique et qu'il doit aussi être le souci de chaque citoyen. C'est une faculté éminemment politique de faire preuve de cette « mentalité élargie »<sup>5</sup> qui consiste à être capable de se mettre à la place des autres, de s'élever au-dessus du simple calcul pour pouvoir juger à partir d'un point de vue universel. Nous ne pouvons espérer atteindre concrètement celui-ci qu'en nous souciant des conséquences humaines que nos paroles et nos actes publics peuvent avoir sur tous ceux qui partagent notre destin. ■

<sup>1</sup>Frédéric Nietzsche, *Volonté de puissance*, II, livre III, § 129.

<sup>2</sup>Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme*, III, éd. Points-Politique, pp. 291-292.

<sup>3</sup>Hannah Arendt, *Le Système totalitaire*, éd. Points-Politique, p. 197.

<sup>4</sup>Hannah Arendt, « *Compréhension et politique* », dans *La Nature du totalitarisme*, éd. Payot, p. 59.

<sup>5</sup>L'expression est de Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 40.